

Enseignement Supérieur et Recherche - Vie étudiante - Attribution de subventions exceptionnelles

M. l'Adjoint GENDRAUD, Rapporteur : La Ville apporte son soutien aux manifestations étudiantes qui contribuent à l'animation des campus et à l'implication des étudiants dans la cité. Il est donc proposé au Conseil Municipal de verser, d'une part aux associations étudiantes et d'autre part à l'Université de Franche-Comté, les subventions suivantes :

I - Attribution de subventions à des associations étudiantes

↳ **BAF - Besançon et ses associations fédérées - Aide au fonctionnement**

Depuis novembre 2005, la BAF fédère à l'échelle de Besançon plusieurs associations étudiantes de filières différentes autour de plusieurs projets variés, étalés tout au long de l'année universitaire. Elle a pour objectif de favoriser l'accueil des étudiants à Besançon et de dynamiser la vie étudiante en organisant des manifestations fédératives ou en soutenant l'ouverture des initiatives associatives étudiantes sur la ville et les Bisontins.

Très présente sur le campus, les membres de cette association ont organisé ou participé l'an dernier à différentes manifestations ouvertes à un large public : édition d'un agenda étudiant, diffusion d'enquêtes sur le campus, bénévolat au Festival de Musiques de Rue et au Forum des Associations, participation à la semaine d'accueil étudiante, actions sportives avec les jeunes de quartiers.

Pour l'année 2007, elle se propose d'organiser plusieurs actions citoyennes dans les domaines de la prévention routière, de la santé, de l'intégration par le sport, ou encore des parrainages pour sensibiliser les collégiens à l'intérêt des études, tout en reconduisant en direction des étudiants, l'édition d'un agenda, d'une soirée festive et la participation à l'accueil de rentrée avec la Ville et l'Université.

Il est proposé de formaliser le soutien de la Ville à cette fédération bisontine d'associations étudiantes par une convention et une subvention de 3 000 €.

↳ **Bureau des Elèves de l'ENSMM - La Besace, guide étudiant**

Depuis 15 ans, les élèves ingénieurs de l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) de Besançon, regroupés au sein du Bureau des Elèves, éditent et diffusent un guide intitulé «La Besace». Ce guide, tiré en 20 000 exemplaires et distribué gratuitement aux étudiants, propose de nombreuses adresses et commentaires estudiantins concernant la vie pratique, culturelle et sportive bisontine.

Il est proposé de verser une subvention de 1 000 € à cette association pour l'aider à réaliser ce guide étudiant.

↳ **ATTOME (Association des Temporaires en Thermiques, Optique, Mécanique, Électronique) - Forum Partenariat Industriel**

Cette association étudiante a pour objectif de développer les échanges entre doctorants de FEMTO-ST et faciliter leur insertion professionnelle.

Elle souhaite organiser à Besançon, un forum intitulé «Partenariat Industriel». Ce forum accueillera les représentants de nombreuses entreprises et donnera l'occasion aux doctorants de présenter leurs avancées dans la recherche en soulignant les applications industrielles à développer. Par l'organisation de cette journée, l'Association ATTOME veut contribuer à augmenter les partenariats avec les entreprises de Besançon et d'ailleurs et donner l'occasion aux doctorants de prendre contact avec des employeurs potentiels.

Il est proposé de verser une subvention de 500 € à cette association pour soutenir ce forum.

↳ **BAMS (Besançon Association Management du Sport) - Projet d'intégration sociale**

Des étudiants inscrits en licence professionnelle Sport et développement social de l'UFR STAPS de Besançon ont souhaité mettre en place un projet d'intégration sociale sur la thématique de l'équitation. Ce projet en partenariat avec le Haras de Besançon et le Centre Pierre Croppet permettra à une classe de 4^{ème} de l'EREA Alain Fournier, de découvrir d'une manière ludique, les métiers et les formations en apprentissage qui gravitent autour du cheval.

Il est proposé de verser une subvention de 100 € à cette association pour soutenir ce projet d'intégration.

↳ **UGED / FSE : Union Générale des étudiants de Dijon / Fédération Syndicale Étudiante - Festival international de solidarité**

Cette association souhaite organiser un Festival de Solidarité Internationale de «luttés étudiantes» sur 4 jours, plusieurs villes vont participer : Besançon, Dijon, Belfort et Vesoul, soit deux universités et deux régions.

Par l'organisation notamment de conférences thématiques (être étudiant en Amérique du Nord, en Amérique Latine, en Afrique ou Moyen-Orient...) avec les représentants des organisations étudiantes invitées, ce festival a pour objectif de faciliter les échanges, notamment sur la condition des étudiants dans le monde, et de tisser des liens de solidarité entre les étudiants et les associations étudiantes des divers campus.

Il est proposé de verser une subvention de 300 € à l'UGED / FSE pour réaliser les manifestations se déroulant à Besançon.

II - Attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté

L'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Franche-Comté organise la 2^{ème} édition du concours intitulé «Faites de la Science».

Ce concours vise à attribuer des bourses et des prix aux meilleurs projets d'expériences scientifiques ou technologiques proposés par les classes de collèges et lycées de l'Académie de Besançon.

Le 31 mai 2007, les travaux réalisés durant l'année par les élèves (posters, manipulation, maquettes...) seront exposés et commentés dans le hall du Bâtiment Propédeutique de l'UFR ST. Tous les établissements scolaires sont invités à visiter ce forum. A l'issue d'une cérémonie officielle en présence des partenaires de l'opération (Rectorat, CROUS, Collectivités Locales), des prix seront attribués aux meilleures réalisations.

Par cette manifestation, la «Faculté des Sciences» vise à développer l'intérêt des jeunes pour les sciences et les études scientifiques et également à développer davantage les relations entre l'Université et les établissements scolaires du second degré.

La Ville de Besançon est sollicitée pour apporter son appui logistique à l'organisation du forum et également pour financer un «Prix Ville de Besançon».

Il est proposé de verser une subvention de 500 € à l'UFR Sciences et Techniques au titre du «Prix Ville de Besançon».

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

- . 3 000 € à l'Association BAF,
- . 1 000 € à l'Association du Bureau des Élèves de l'ENSMM dans le cadre du soutien à l'édition et à la diffusion du guide la Besace,
- . 500 € à l'Association ATTOME au titre du soutien du Forum Partenariat Industriel,
- . 100 € à l'Association BAMS pour soutenir le projet d'intégration sociale,
- . 300 € à l'Association UGED/FSE pour soutenir la première édition du festival de solidarité internationale,
- . 500 € à l'Université de Franche-Comté, au bénéfice de l'UFR Sciences et Techniques, pour financer le «Prix Ville de Besançon» au titre de la deuxième édition du forum «Faites de la science».

En cas d'accord, la somme totale, soit 5 350 €, sera prélevée de la façon suivante :

- * 4 850 € au chapitre 65.23/6574 CS 400 pour les subventions à verser aux associations mentionnées,
- * 500 € au chapitre 65.23/65731 CS 400 pour la subvention à verser à l'UFR Sciences et Techniques.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GENDRAUD n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.